Les marines militaires en 1936

Dans un article, M. Rio, ancien ministre, président de la Commission de la Marine du Sénat, expose ce que sera, d'après les constructions en cours, la situation des flottes de guerre mondiales à la fin de 1936, date à laquelle les dispositions du traité de Washington et de l'accord de Londres cesseront d'être en vigueur. De cet examen, M. Rio tire les conclusions suivantes :

« En 1936, près de vingt années se seront écoulées depuis la guerre. Les marines se seront sensiblement stabilisées sous le signe des traités.

» Les flottes du moment ne rappelleront que de loin les grandes escadres de 1914. Je ne suis pourtant pas loin de les croire aussi puissantes. Les bâtiments ont pris, le progrès aidant, une valeur offensive supérieure sous un tonnage moindre.

» Aussi est-il permis de rester sceptique quand nous entendons vanter, outre-Manche, les vertus pacifiques des traités de Washington et de Londres.

» Peut-on, de bonne foi, affirmer que ce sont ces accords internationaux qui ont entravé le développement des flottes, puisqu'aucune nation, le Japon excepté, n'a pu, pour des raisons financières, exercer pleinement les droits qui lui sont reconnus ?

» Les traités de Washington et de Londres ont stimulé la concurrence internationale plutôt qu'ils ne l'ont apaisée. Ils ont créé des types factices de bâtiments ne répondant nullement aux besoins spéciaux des diverses marines.

» Les traités ont aussi, ce qui est peut-être plus grave, établi une hiérarchie arbitraire des flottes et donné, de ce fait, naissance à des ressentiments d'amour-propre nationaux qui ne sont pas encore complètement éteints. La nouvelle rivalité franco-italienne aurait-elle eu lieu si le traité de Washington n'avait soulevé cette ridicule question de parité ?

» Bref, au régime de Washington et de Londres, il faudra substituer un régime nouveau. Quel sera-t-il ? C'est le secret de demain.

» Je voudrais seulement terminer cet exposé par deux remarques :

» D'abord, faire observer que l'expérience de Washington n'a pas été inutile, puisqu'elle aura mis en lumière certaines difficultés du problème des limitations d'armements, à une heure où le monde se tourmente pour le résoudre. Elle a prouvé de la manière la plus nette que ce problème ne peut être résolu par de simples procédés arithmétiques ou techniques et que le désarmement matériel doit être précédé par le désarmement moral.

» Enfin, une dernière remarque que je me permets de dédier à nos amis anglais et américains : nous comprenons, certes, que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis fassent de la solidité de leurs flottes une question de sécurité nationale, et nous n'en prenons nullement ombrage. Mais, constatant que ces nations se préparent à consolider en 1936 leur suprématie maritime, en gardant jalousement de puissantes flottes de combat, ne pouvons-nous point marquer quelque étonnement de voir leurs gouvernements presser le France d'accepter un régime d'égalité absolue avec les autres puissances européennes, en matière d'armements terrestres, navals et aériens, et hésiter à comprendre que, nous aussi, nous plus que tous autres — car notre pays a été envahi trois fois en un siècle — nous avons à assurer notre propre sécurité ? »

LE CONGRÈS DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL SE TIENDRA LES 19, 20 ET 21 MAI A VALENCIENNES

La Fédération nationale des Décorés de la médaille d'honneur du Travail a décidé que son quatrième Congrès national aurait lieu les 19, 20 et 21 mai, jours de la Pentecôte, à Valenciennes.

Samedi 19 mai, réunion des commissions compétentes. Conférence au Théâtre municipal; suivie d'un concert artistique.

Dimanche 20 mai, auditions musicales par la Grande Harmonie des Mineurs de Lens et par l'Harmonie des Charbonnages de Maurage. Dépôt de couronne d'une gerbe au monument aux morts. Grand banquet par souscription. A l'Hippodrome, séance solennelle. A 22 h., bal public.

Lundi 21 mai, excursion en autocar à Saint-Amand-Thermal. A 18 heures, concert sur des places de Valenciennes.

C'est la présence de dix à quinze mille médaillés du Travail assurée à Valenciennes pendant ces trois journées de fête.

LES TÉLÉGRAMMES EN LANGAGE CONVENU

M. Mistler, ministre des P.T.T., a décidé de reporter au 1er février 1934 la date de mise en vigueur des nouvelles dispositions relatives à la rédaction des télégrammes en langage convenu du régime intérieur français (y compris l'Algérie, la Tunisie et la zone française du Maroc).

En ce qui concerne les télégrammes en langage convenu du régime international, les nouvelles dispositions réglementaires et tarifaires restent applicables à partir du 1er janvier 1934.

Une réunion des « anciens attributaires des produits finis », à Lille

Un certain nombre d'industriels ayant bénéficié des frais supplémentaires sur produits finis se sont réunis à Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, salle de la Société Industrielle.

Les industriels, « anciens attributaires », présents à cette réunion, ont voté l'ordre du jour ci-dessous :

« Considérant que la loi du 17 avril 1919 avait accordé le droit aux frais supplémentaires sur produits finis de leur industrie,

» Considérant la situation créée par la loi de 1928, considérant que l'Etat ne peut se prévaloir de cette disposition législative pour leur réclamer le reversement de sommes dont ils ont disposé et qu'ils n'ont plus, puisque obligés au remploi.

» Déclarent constituer ce jour une Union de défense de leurs intérêts.

» Déclarent vouloir s'opposer par tous les moyens en leur pouvoir à l'exécution d'une loi aussi arbitraire et rendre les Pouvoirs publics responsables de toutes les conséquences qu'entraînera son exécution, telles que la fermeture de leurs usines, rendue obligatoire par la ruine qu'elle apporterait.

» L'assemblée décide qu'il sera fait immédiatement auprès des Pouvoirs publics toutes démarches nécessaires en vue d'arriver au but poursuivi. »

Les funérailles des victimes de la catastrophe de Ruysselede

Les obsèques des dix victimes de la catastrophe de l'avion de transport Cologne-Londres ont eu lieu mercredi à Ruysselede.

VOICI LA LEVÉE DES CORPS DES VICTIMES

Les cercueils furent transportés à Anvers et à Ostende d'où ils seront rapatriés. (Photo Keystone).

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 5 janvier :

Aujourd'hui, sainte Amélie; demain, Epiphanie.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 6

Lune: Pleine du 31; dernier quartier le 8.

Prévisions météorologiques pour la journée du 5 (Région Nord): Temps médiocre, ciel brumeux trois quarts couvert ou couvert; quelques pluies généralement faibles; vent du secteur Sud-Ouest modéré, prenant de la force; minimum sans changement sur la veille.

Caisse d'Epargne: de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., à la Crèche de la rue Maria-Buisine.

Bains Municipaux: Piscine de 0 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 20; Baignoires: aux mêmes heures.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Jean Vreven le vieux marchand de mouron est mort à l'hôpital

« Cresson, cresson de fontaine » qui, à Roubaix, n'a entendu cet appel qu'un petit vieillard, courbé et chenu, lançait d'une voix aigrelette aux quatre coins de la ville. C'était Jean Vreven, le vieux marchand ambulant qui, pendant plus de

(Photo du J. de Rx.)

M. JEAN VREVEN

cinquante années, apporta aux Roubaisiens le savoureux cresson, ou les roses-champignons ou encore le « mouron pour les petits oiseaux » qui fit sa popularité.

Qui ne l'a vu, qui ne l'a connu, ce petit bonhomme que l'on rencontrait partout, par n'importe quel temps, sous la pluie, le vent, la neige, son bissac à l'épaule, un panier au bras, cheminant allègrement malgré son grand âge, et lançant de temps en temps, de sa bouche édentée, son fameux « Cresson, cresson de fontaine »...

Jean Vreven est mort, mardi matin, à l'Hôpital où on l'avait transporté. Il était né à Willems, voici 85 ans et avait été durant toute sa jeunesse ouvrier dans les fermes. Puis, voici quelque cinquante années, il décida de s'installer à son compte et, et c'est depuis lors qu'il approvisionnait les ménagères de sa verte et saine marchandise.

Il habitait dans un garni, rue du Fort et journellement il partait, de grand matin, à la recherche de cresson, de pissenlits, de mouron, de champignons, selon la saison, dans les « bons coins » qu'il connaissait à la perfection. Et puis, sa provision faite, il venait écouler sa provision en ville.

Invariablement, il se rendait alors dans un café de la rue du Curé où il comptait sa recette, augmentée de nombreux dons. Et puis il regagnait ses pénates, pour y prendre un repos bien gagné.

Depuis plus de quinze jours, pourtant, on ne voyait plus Jean Vreven. Le vieux marchand un beau matin, s'était senti bien malade. Quelqu'un avait avisé l'Hôpital et le brave homme était parti dans la voiture d'ambulance.

C'est une populaire figure de chez nous qui disparaît une figure typique, presque une curiosité locale! On ne lui connaissait aucune famille, sauf pourtant une fille dont il parlait quelquefois et qui doit habiter la Belgique, près de la frontière hollandaise.

Jean Vreven est parti. On n'entendra plus ses appels: « Cresson, cresson de fontaine », « mouron pour les petits oiseaux ».

LE BAL DU CERCLE MILITAIRE

Le Conseil d'administration du Cercle Militaire confirme que le bal de samedi prochain 6 janvier, aura lieu dans les salons du Cercle de l'Industrie, à 21 h. Il croit pouvoir compter sur une très nombreuse assistance. Ce sera un réconfort, non seulement pour lui-même, mais encore pour la Commission du Cercle de l'Industrie qui, malgré ses soucis actuels, a voulu réaliser l'effort nécessaire pour assurer quand même, l'organisation de cette grande fête annuelle.

Le succès répondra certainement au désir des organisateurs et l'accident du dimanche dernier n'aura pas de conséquences fâcheuses pour l'œuvre à laquelle est destiné le produit du bal. On dansera dans les vastes salons du rez-de-chaussée et de l'étage; deux orchestre sont prévus. Et la preuve sera faite une fois de plus que la volonté d'aboutir provoque la sympathie, c'est à la sympathie de tous qu'il est fait appel.

Halls Flipe. - ½ k. Beurre, 10.50; Café-réclame, 7; Gruyère, 6; Salut, 7; Biscuits, 5

APRÈS L'ACCIDENT DE L'AVENUE JEAN-JAURÈS

Nous avons relaté dans tous ses détails la déplorable et mystérieux accident qui s'est produit sur l'avenue Jean-Jaurès. Mardi soir, vers 22 h. 30, un automobiliste trouvait étendu sur le macadam le cadavre d'un homme.

Un médecin, M. le docteur Dubois, fut mandé aussitôt et constata que l'homme portait une large blessure à la tête et que vraisemblablement, il était mort d'une fractura du crâne, reçue au cours d'un tamponnement par une auto. Le corps fut transporté à la morgue de l'hôpital « La Fraternité », où il a été reconnu mercredi par son fils. Il s'agit de M. Gabriel Lombary, âgé de 62 ans, domicilié rue Verte, 2, cour Motta, à Croix.

Celui-ci avait quitté son travail mardi, vers 18 h., et ce soir-là il rendit visite à plusieurs parents pour les « étrenner ». On ne sait encore rien de plus. Par qui et comment l'infortuné ouvrier a-t-il été renversé? C'est encore le mystère.

Nous avons bien signalé hier qu'une auto contenant des jaunes gens très gais a dû passer à ce moment sur les lieux de l'accident. Cela évidemment, ne prouve rien et l'on peut seulement s'étonner que le conducteur de cette auto n'ait pas vu le corps sur la route. En tout cas, l'enquête, malgré d'innombrables recherches, n'a encore rien apporter de nouveau sur cette affaire.

Hier, jeudi, M. le docteur Muller, médecin légiste, s'est rendu à l'hôpital « La Fraternité » et a procédé à l'autopsie de la victime. M. Lombary est bien mort d'une fracture du crâne provoquée par un choc très violent. Le praticien enverra son rapport au Parquet.

L'enquête, dirigée par M. Malot, commissaire du 3e arrondissement, continue activement sur cette affaire, et l'on ne désespère pas de retrouver l'automobiliste, auteur de cet accident mortel.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A LA GARE PRINCIPALE

Le personnel de la Petite Vitesse de la gare principale et les chefs de service de cette importante station se sont réunis dans un local de la gare en une manifestation de sympathie en l'honneur de M. Alexandre Thieffry, sous-chef de la Petite Vitesse, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Duvette, un collègue de M. Thieffry, rappela la carrière de ce dernier:

Originaire de Cherenq, M. Thieffry entra à la Compagnie des chemins de fer le 13 janvier 1905, à Saint-Amand, comme homme d'équipe; il devint pointeur le 15 août de la même année et employé à Maulde-Mortagne le 1er décembre. Le 6 avril 1910, il fut nommé receveur de la P.V. à Hasbourdin. Il vint à Roubaix, le 24 juillet 1914, au titre de sous-chef de la Petite Vitesse.

Pendant près de vingt ans, M. Thieffry occupa ce poste à l'entière satisfaction de ses chefs, apportant dans l'accomplissement de sa tâche une réelle volonté de bien faire et le souci de se montrer en toutes choses consciencieux et juste.

M. Thieffry fut plusieurs fois sollicité pour un poste supérieur plus en rapport avec ses capacités. Il préféra, à la suite de deuils très sensibles, rester à Roubaix.

M. Duvetta souligna la cordialité des rapports existant entre le personnel et le sous-chef, et il assura M. Thieffry de la reconnaissance de tous.

M. Poulain, chef de gare principal, remercia le nouveau retraité pour l'activité et le zèle intelligent qu'il a toujours déployés dans son service, et il lui offrit, au nom de tout le personnel, un superbe objet d'art.

M. Thieffry remercia, les larmes aux yeux, et il assura ses amis qu'il emporterait d'eux le meilleur des souvenirs.

ÉTERNIT : plat, ondulé, ondiaro. — E. Hassaerts-Wyffels, 5, avenue Hannart Croix (Tél.: Roubaix 382.57; Croix 06). 2

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu, salle des fêtes rue de l'Hospice, le samedi 6 courant, aux heures ci-dessous :

A 8 h. 30, du numéro 1 au numéro 2.980; 9 h., 2.981 à 5.491; 9 h. 15, 5.492 à 7.413; 9 h. 30, 7.414 à 9.027; 10 h., 9.028 à 11.087; 10 h. 15, 11.088 à 13.165; 10 h. 30, 13.166 à 14.993; 11 h., 14.994 à 16.152; 11 h. 15, 16.153 à 16.321.

Les bureaux du Fonds municipal de chômage seront fermés toute la journée du lundi 8 janvier.

Pour le pointage, mardi après-midi comme d'habitude.

Draps de lits. - Cavelis, 73, r. Nain, Rx. 8

Chez les «Croix de Feu» et «Briscards»

L'assemblée aura lieu le samedi 6 janvier, au siège, « Café des Sports », angle de la rue du Moulin et du boulevard Gambetta, à 19 h. 30; pour la commission à 19 h. 15. A l'ordre du jour: revue de l'activité des « Croix de feu » et Briscards » pendant l'année 1933 et projets pour l'année 1934.

Une ducasse à pierrots aura lieu au siège, le samedi 10 février. On se mettra à table à 19 h. 30 très précises. Une brillante tombola clôturera cette petite fête intime à laquelle sont aussi invitées les parents et amis des sociétaires. Un chaleureux appel est fait auprès des camarades et amis qui pourraient apporter des lots. Pour faciliter le travail du trésorier, chacun voudra bien régler le prix du pierrot (12 fr. 50) en s'inscrivant.

La « Journée du Sana » a produit plus de 600 francs

Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche dernier 31 décembre, le comité officiel du secteur Pile, Trois-Ponts, Sartel a fait quêter en ville à l'occasion de la « Journée du Sana ». Dans cette mission, ce comité était aidé par la fanfare de trompettes « Les Enfants du Nord » et l'« Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens » de la rue du Pile. Ces quêtes ont produit la somme totale de 661 fr. 05.

Ce résultat est très appréciable et le comité roubaisien adresse tous ses remerciements au comité des fêtes du Pile, aux sociétés de musique ci-dessus, aux quêteurs et quêteuses, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui, à un titre quelconque, ont contribué au succès de ces quêtes.

A la Muse du Nadaud

La réunion générale aura lieu au siège, le lundi 8 janvier, à 19 h. A l'ordre du jour: 1. Lecture du procès-verbal; 2. Œuvres nouvelles et cotisations.

Au Cercle Polyglotte

Ce soir vendredi, à 20 h. 30, séance de conversation générale, de la section d'anglais; thème de la « causerie: « Quelques échappées sur le féminisme moderne ».

Le rôle de la femme dans la société moderne, a évolué de façon précipitée; la Grande Guerre en a encore accéléré le rythme. En bien des cas, les causes résident dans les conditions nouvelles imposées par des circonstances anormales; par contre, l'évolution est parfois le fait d'un pur snobisme ou d'un entraînement irréfléchi, ou lâche la proie pour l'ombre.

Un entretien sur tel sujet, au sein d'un Cercle mixte qui se distingue par une fraîche camaraderie de bon aloi, suscitera le plus vif intérêt. On s'attachera à quelques points principaux, considérés dans les milieux français et étrangers.

A l'Amicale-Photo

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est ce soir vendredi 5 janvier, à 20 h. 30, qu'aura lieu au siège de l'Amicale, 181, Grande-Rue, une des plus belles conférences de l'année. M. Paul Bertrand parlera des « Louvres photographiques à travers la France » et projettera selon son habitude de merveilleux clichés. Les amateurs non adhérents sont invités à venir ce soir. Entrée gratuite.

A LA MUTUALITÉ MATERNELLE ROUBAISIENNE. — Les sociétaires voulant se mettre à jour de leurs cotisations pour l'année 1934 peuvent le faire en s'adressant aux endroits désignés ci-après:

1o A la permanence, 33, rue du Vieil-Abreuvoir les 1er et 3e dimanches du mois, de 9 h. 30 à 11 h. 30;

2o Aux établissements Wibaux-Florin, 47, rue de la Fosse-aux-Chênes;

3o Chez Mme Deveyer, 13, rue Louis-Loucheur;

4o Chez M. Van Caemerbeke, secrétaire, 46, rue de Flandre.

MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES. — Dimanche 7 janvier, à l'estaminet de la Barque d'Or, de 10 h. à midi, perception des cotisations. Les retardataires sont instamment priés d'acquitter celles de 1933. De service: MM. Pierre Delerue et Jules Lejeune.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Dimanche 7 janvier, de 10 h. à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles. Vente de l'insigne de la société. Bientôt, grand concert de gala.

FANFARE DELATTRE. — Les musiciens libres sont priés de se réunir, rue Isabeau de Roubaix, demain samedi 6 janvier, à 7 h. 20, pour les obsèques de M. Joseph Dumont. En uniforme, sans instrument.

CLUB « LES VI ». — Ce soir vendredi, 5 janvier, à 20 h., répétition générale.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, 5 janvier, à 19 h. 30, répétition générale.

COURS ARTISTIQUES. — Le samedi 6 janvier, répétition à 20 h., des 1er et 2me actes.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAÏQUES. — La bibliothèque sera fermée le dimanche 7 janvier.

AMICALE ERNEST LEGOUVÉ. — La réunion mensuelle aura lieu le samedi 6 janvier à 7 h.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS, 96, rue Bernard. — Demain samedi, 6 janvier, répétition générale. Réunion de la Commission; dernier délai de la remise des noms et des actes de naissance pour l'inscription.

DEMAIN SAMEDI... Ouverture de l'Exposition annuelle aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS ». Nombreuses séries de chemises, prix 18 fr., valeur 26 fr. Toujours les mêmes très belles qualités et des prix aussi bas que possible dont il faudra profiter. - SUCCURSALE de LILLE: 79, rue Nationale

CROIX

M. VANARDOIS REÇOIT LA MÉDAILLE MILITAIRE

Par décision parue dans le « Journal officiel » du 19 décembre dernier, la médaille militaire a été attribuée à M. Fernand Vanardois, demeurant actuellement 7, rue Ernest-Deconinck, à Armentières, où est installée une succursale de son entreprise de carrelage de Croix, 45, rue de Maubeuge.

M. Fernand Vanardois, originaire de Croix, a été surpris par l'invasion allemande et a réussi à entrer en France libre par la Belgique, la Hollande et l'Angleterre. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, M. Vanardois a été blessé deux fois et a été cité à l'ordre du régiment et de la division.

Démobilisé avec le grade de maréchal des logis, M. Vanardois est titulaire de la médaille de Verdun et de la médaille des Evadés. Il est membre du groupement de Roubaix de l'Union nationale des Evadés de guerre.

Nous présentons à M. Vanardois nos sincères félicitations.

UNE SERVANTE SE BLESSE EN TOMBANT. — Mlle Valentine Houzé, âgée de 40 ans, au service de M. Henri Defontaine, demeurant 29, avenue Gustave-Delory, est tombée dans la cour du l'habitation par suite d'une glissade et s'est blessée au thorax. Elle devra subir un repos d'un mois.

DIVAGATION DE CHIENS. — Un cas de rage ayant été signalé, M. le Maire a pris un arrêté interdisant la divagation des chiens pendant un délai de deux mois. Tous les chiens devront être muselés ou tenus en laisse.

ACTES DE VANDALISME. — Plusieurs individus, en manière d'amusement, ont brisé des réverbères, ces jours derniers, en ville. Des contraventions seront dressées par la Police à charge de ces vandales, qui seront poursuivis.

AU PROFIT DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — 120 fr., quête faite le jour de l'an à la remise de distributions à l'Hôtel de Ville.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les commerçants sont avisés que les jetons et bons de denrées du Bureau de bienfaisance seront reçus le lundi 8 janvier à partir de 8 h. 30, au Bureau de bienfaisance, Maison des Œuvres sociales, Place de la République.

PETIT-BEURRE DESSERT
Créations GESLOT-VOREUX

WASQUEHAL

UNE COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UNE CAMIONNETTE AU GAUQUIER

Dans la soirée de jeudi, vers 18 h. 30, une collision s'est produite au Gauquier, sur le boulevard Lille-Roubaix, à proximité du pont de chemin de fer, sur la ligne Lille-Tourcoing, entre une automobile conduite par M. Ghys, représentant de commerce, demeurant rue Mirabeau, à Croix, et une camionnette appartenant à M. Vanchoorisse, marchand de charbons, habitant rue Lafayette, à Roubaix.

C'est en voulant doubler cette remonnette, dans la direction de Lille à Roubaix que l'auto accrocha ce véhicule. Par suite du choc, les deux portières du côté droit de l'auto furent arrachées. M. Ghys, légèrement blessé à la figure, fut reconduit à son domicile.

Une enquête a été ouverte par le parquet de Moneyron, tandis que les gardes champêtres et Sénéchal assuraient le service d'ordre. L'auto de M. Ghys a été remisée chez M. Demoor, titulaire au poste de secours, à la Planche Epinoy.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à la Librairie Filpaux, 16, rue Ferrer.

L'activité des pompiers en 1933

Au cours de l'année que vient de terminer le corps des sapeurs-pompiers communaux a eu à effectuer six sorties avec l'auto-pompe pour combattre cinq sinistres sur Wasquehal et un sur le territoire de Flers. Pour ces six incendies, on peut évaluer le total des pertes à environ 110.000 fr.

Signalons également que le Corps en tout au moins quelques pompiers, est dû intervenir dans quinze feux de cheminées.

Enfin, au cours de l'année 1933, le Corps des sapeurs-pompiers a exécuté deux manœuvres diverses dans la commune, manœuvres qui furent suivies et précédées d'instructions aux hommes par M. Caby, l'actif et dévoué commandant des pompiers de Wasquehal.

Signalons enfin que les feux de cheminées paraissent excessivement nombreux et que cet état de choses doit provenir surtout du défaut de ramonage des conduits de fumées. Il reste donc à recommander aux habitants de faire procéder au ramonage de leurs cheminées au début du printemps.

La statistique démographique

Au cours du mois de décembre le service de l'Etat-Civil a enregistré 17 déclarations de naissances (9 garçons et 8 filles); par contre il n'a été constaté que 8 décès: 4 hommes et 4 femmes. Au cours de ce mois, huit mariages ont été célébrés. Il a été enregistré en outre, 3 transcriptions de décès.

Wasquehal compte 3538 pigeons voyageurs et 211 colombiers

Le recensement annuel des pigeons voyageurs nous apprend qu'au 1er janvier dernier, la commune de Wasquehal abritait un total de 3.538 pigeons voyageurs dans 211 colombiers ou volières.

On compte, en effet, 2.035 pigeons entraînés et 1.503 pigeons non entraînés. Ce nombre est sensiblement supérieur à celui du 1er janvier 1933 où pour 178 colombophiles, il s'avait été recensé que 1.901 pigeons entraînés et 1.281 pigeons non entraînés, ce qui donnait un total de 3.182 pigeons.

UN COUVREUR SE FRACTURE LA JAMBE. — Un couvreur de l'usine de St-Gobain, M. Louis Hulain, âgé de 54 ans, demeurant 24, rue Lamartine, à Wasquehal, a glissé sur le toit froid dans la cour de l'usine et est tombé si malheureusement qu'il en fracture la jambe droite au tiers inférieur. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Roussel, qui a prévu une inaptitude de travail de deux mois.

BLESSÉ AU DOIGT. — Occupé en chantier Peuhlier, 106, rue des Villas, un manœuvre, M. Hubert Coupeau, 23 ans, demeurant 11, cour du Droeckaert, à Neuville-en-Ferrain, s'est blessé à l'index droit en manipulant une pierre de ciment.

LE DOIGT MEURTRI. — Aux ateliers M. Legrand, rue Tourelle, un ouvrier, M. Florent Muos, 71, rue de l'Avenir, à Mouvaux, s'est fait une plaie de la phalange ingénale de l'index gauche au cours du cou-travail.

EN TRAVERSANT LES VOIES. — A l'usine de St-Gobain, un manœuvre, M. Alfred Lesage, 28 ans, demeurant 6, impasse du Pétrole, à Wasquehal, a buté, en traversant une voie ferrée et s'est fait des contusions avec entorse du pied droit.

BLESSÉ AU TRAVAIL. — A l'usine Hannart frères, un ouvrier, M. Ernest Rivière, 72 ans, demeurant 58, rue de Lille, à Wasquehal, s'est fait une entorse intervertébrale de la région lombo sacrée en soulevant une tôle.

BLESSÉ PAR UN ÉCLAT DE MARBRE. — Au chantier Surmont, rue de l'Egalité, un marbrier, M. Joseph Crohin, demeurant rue de la Lainière, à Roubaix, a reçu un éclat de marbre dans l'œil au cours de son travail.

REPRISE DE TERRAINS COMMUNS AU CIMETIERE. — Les familles des personnes inhumées en 1922 et 1923 sont avisées que la reprise des terrains communs sera effectuée à la fin du présent mois et sont avisées qu'elles devront faire procéder à l'enlèvement des monuments et tous objets funéraires surmontant ces tombes. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie au service.

RECENSEMENT DES AUTOS. — Les déclarations de véhicules automobiles, motos, tracteurs, camions et camionnettes, ne seront reçues que jusqu'au lundi 15 janvier, à la Mairie, 2e guichet, où on peut se procurer des formules de déclarations.

CARTES DE CHEMIN DE FER POUR MUTILÉS. — Les Mutilés du guerre dont l'invalidité est égale ou supérieure à 25 p/c et dont la carte donnant droit à réduction du tarif sur les lignes de chemin de fer arrive à expiration au cours de 1er trimestre 1934, sont priés d'en demander l'échange à la Mairie, 2e guichet. Se munir du livret de pension, de la carte périmée et d'une photo de 3 sur 4.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, à la Salle des Fêtes de la Mairie, perception de 9 à 11 h. pour les lettres A à L, et de 14 à 16 h. pour les lettres M à Z.

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Pour la semaine du 25 au 31 décembre, il a été versé au Fonds municipal de chômage, 257 chômeurs complets (226 hommes et 31 femmes) qui ont perçu ensemble un total d'indemnités de 12.309 francs.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — La reprise des cours du solfège au siège de cette société, 8, rue Pasteur, aura lieu le jeudi 18 janvier, à 18 h.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 7 JANVIER 1934

PAGE I. — *Epiphanie. — Conte des Rois mages* (ANDRÉ THEURIET). — *La bonne galette.*

PAGE II. — *Le vœu de Zabeth*, roman (PIERRE ALCIETTE).

PAGE III. — *Les sports.*

PAGE IV. — *Le cross des Sociétés d'éducation physique et de préparation militaire à Lambersart. — La robe blanche* (YVONNE FOURBRAIN-DENUTTE). — *Les fêtes à souhaiter. — Les pasquilles du Brouttteux* (JULES WATTEEUW).

PAGE V. — *Le Page de la Famille.*

PAGE VI. — *La jolie bêtise*, roman (TRILBY).

PAGE VII. — *L'effroyable accident d'aviation de Ruysselede, en Belgique. — Les Rois mages* (HENRI FLAMANO). — *La neige à Roubaix.*

PAGE VIII. — *Des héros français décorés aux Etats-Unis.*

LE NUMERO: DIX PAGES VINGT CENTIMES

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 5 janvier 1934 N° 25.

LE ROSAIRE

PAR

FLORENCE BARCLAY

Près du parc un groupe animé de gamins se préparaient à lancer un cerf-volant. Jimmy, le héros de l'heure, le centre de l'attraction, était l'heureux propriétaire de ce beau cerf-volant. Jimmy trouvait en effet ce jour-là un fameux jour où il était parfaitement heureux. « Heureux *aussi* », avait dit Garth. Et les yeux de Jane se remplirent de larmes, en se souvenant des mots et du ton avec lequel ils avaient été prononcés.

Comme elle remontait l'allée d'approche, une voiture légère le descendait. Garth Dalmein le conduisait : derrière lui étaient un groom et une valise. Il souleva son chapeau en passant, mais tint ses yeux fixés droit devant lui : en une seconde il eut disparu. Si Jane avait eu le désir de l'arrêter, la possibilité lui eurait manqué ; mais elle ne souhaitait pas l'arrêter, persuadée d'avoir agi au mieux pour lui et que la souffrance réelle était pour elle seule. Lui, un peu plus tard, dans un avenir qui n'était sans doute pas éloigné, rencontrerait celle qui serait tout pour lui, ce que jamais elle n'eurait vu être. Pour elle, les années à venir seraient solitaires.

Dans le hall, elle croisa Pauline Lister.

— Ah ! miss Champion, vous voilà ! s'écria la jeune Américaine. Avez-vous appris la nouvelle ? M. Dalmain a été subitement appelé à Londres ; il prend le train de 1 h. 15. Et ma tante avant en un accident à sa denture, de notre côté nous filons chez le dentiste et nous prenons le train de 2 h. 30. Que les choses de ce monde sont donc incertaines ! On doit nous servir notre lunch de bonne heure dans nos chambres. Adieu, miss Champion.

XII

L'ordonnance du docteur

L'honorable Jane Champion se tenait sur le sommet de la Grande Pyramide, contemplant l'horizon ; les quatre Arabes dont les efforts combinés l'avaient portée jusque là s'étaient affaissés autour d'elle dans les attitudes pittoresques de repos, coutumières à ceux de leur race.

Trois années avaient fui depuis cette nuit fatale, à Sbenstone, où Jane avait pris sa décision. Elle frissonna en songeant à la solitude qui, à partir de cet instant, l'avait comme enveloppée.

Oh ! que serait-il advenu si Garth avait répondu au cri étouffé par lequel, dans les premiers instants d'intolérable souffrance, tout son être le rappelait ? Mais Garth n'était pas homme à rester sur le seuil, lorsqu'on fermait la porte sur lui. Dès qu'il eut compris ce que signifiaient les paroles de refus, il était sorti résolument de la vie de Jane: il avait gagné la gare avant qu'elle fût rentrée à la maison, et de ce jour à l'heure présente, jamais ils ne s'étaient rencontrés. Garth considérait évidemment comme un devoir strict d'éviter Jane. Dans une ou deux occasions, elle s'était rendue en visite chez des amis où elle savait que Garth se trouvait, mais chaque fois il venait précisément de partir lorsqu'elle arrivait ! Il s'arrangeait pour échapper à une rencontre accidentelle à la gare, qui l'eût forcé à échanger un salut embarrassant. La noble résignation de Garth à sa suite de la décision qu'elle lui avait signifiée continuait à la surprendre. Jane n'avait pas mesuré la profondeur de la soumission et du respect qu'il lui portait.

Le talent de Garth s'était affirmé chaque jour. Le portrait de Pauline Lister, peint six mois après la visite à Sbenstone, fut tout de suite célèbre : la délicieuse Américaine, dans une toilette de satin blanc laiteux, debout sur les marches d'un vieil escalier de chêne, une main remplie de roses jaunes, appuyée à la rampe, tendait l'autre en offrande vers une personne invisible. Derrière et au-dessus d'elle, répandant une lumière dorée, miroitaient de vieux vitraux, portant les armes, le cimier et la devise de l'aristocratique famille qui possédait l'habitation. L'artiste avait merveilleusement saisi le grâce et la vivacité de la jeune fille; elle était moderne et franchement Américaine, du sommet de sa petite tête jusqu'à la pointe de ses souliers de satin. Beaucoup supposèrent qu'un mariage unirait bientôt le peintre et le modèle, mais ce fut en réalité le propriétaire de la demeure ancestrale qui persuada la charmante miss Lister de se fixer de façon permanente dans un cadre qui lui seyait si bien.

Jane Champion eut l'occasion d'entendre plusieurs fois citer une anecdote à ce propos : on racontait que miss Lister avait posé d'abord avec, autour du cou, son magnifique rang de perles, et Garth les avait rendues merveilleusement, passant des heures à peindre l'orient de chaque perle. Mais un jour, saisissant son couteau à palette, il gratta les perles, déclarant à miss Lister que, pour parfaire l'harmonie de couleur cherchée, il fallait qu'elle mît ses topazes roses. Quand Jane vit le tableau à l'académie, les topazes roses se détachaient délicieusement sur la blancheur du jeune cou, mais ceux qui avaient admiré l'œuvre de Garth avant l'exécution assuraient qu'il avait anéanti un morceau de merveilleuse peinture. On ajoutait que Pauline Lister elle-même aurait dit, en haussant ses jolies épaules : « Harmonie de couleur est un prétexte excellent : le vérité est qu'il a effacé les perles parce que quelqu'un, en visite à l'atelier, s'est mis à fredonner un air en regardant le tableau. J'ai bonne envie d'offrir une récompense honnête à qui découvrira quel air on a fredonné. »

Jane apprit cette histoire pour la première fois à l'heure du thé, dans le délicieux boudoir de lady Braud. Le concert où Garth avait entendu Jane chanter *Le Rosaire* était relégué dans le passé. Près d'une année s'était déjà écoulée depuis leur rupture, et ce fut la première manifestation venant de Garth qui parvint à Jane. Elle ne douta pas un instant que l'air fredonné n'eût été *Le Rosaire*...

Les heures que j'ai passées avec toi, mon [cher cœur,
Ma sont un collier de perles.
Je les égrène une à une, une à une...

Il lui sembla que Garth lui parlait encore sur la terrasse :

« J'ai appris à compter les perles, bien-aimée. »

Le cœur de Jane s'engourdissait dans le vide qui l'entourait. Cet incident de l'atelier vint la réveiller et la réchauffer un moment, mais le réveil s'accompagna d'une douleur aiguë. Quand les visiteurs se furent retirés et que lady Brand monta auprès de ses enfants, Jane, restée seule, alla au piano, s'y assit et se mit à jouer en sourdine l'accompagnement du *Rosaire*.

Soudain, une voix, derrière elle, dit :

— Chantez-le, Jane.

Elle sursauta et se retourna. Le docteur était entré, et venait de s'étendre paresseusement dans un grand fauteuil, tout près d'elle, les mains croisées derrière la